

MAIRIE DE VIRIAT

DECISION DU MAIRE

OBJET : Acquisition d'un City-stade et Aménagement de terrains de Basket 3x3

Monsieur le Maire,

Vu les actes de gestion présentés au Conseil municipal du 25 juin 2019 relatifs à la désignation du Maître d'œuvre DYNAMIC pour l'aménagement du Pré des Carronniers

Vu la réunion de COPIL « Nouveaux équipements de loisirs » du lundi 29 juin 2020 relative à la présentation de la phase APS pour l'aménagement du pré des Carronniers en plusieurs phases : Phase n°1 pour un montant de 517 180 € HT, Phase n°2 comprenant la réfection du terrain multisport pour un montant de 80 000 € HT, Phase n°3 pour le théâtre de verdure d'un montant de 206 600 €

Vu le Conseil municipal du 27 octobre 2020 approuvant l'Avant-Projet Définitif de l'aménagement de la phase n°1 du pré des Carronniers

Vu le Conseil municipal du 26 janvier 2021 ajustant le plan de financement de l'aménagement de la phase n°1 du pré des Carronniers

Vu le Conseil municipal du 23 février 2021 attribuant les marchés de travaux pour la phase n°1 de l'aménagement de la phase 1 du pré des Carronniers pour un montant de 442 459.77€ HT soit 530 951.72€ TTC dont les travaux ont été réceptionnés en novembre 2021

Vu l'avis du COPIL « Nouveaux équipements de loisirs » du 7 février 2023 et du 18 avril 2023 pour l'aménagement de la phase n°2 du Pré des Carronniers relative à la réhabilitation du plateau sportif comprenant actuellement deux terrains de baskets 5x5 et un terrain d'handball.

Vu le Conseil municipal du 25 avril 2023 approuvant les dossiers de subventions et de convention ainsi que le plan de financement pour un montant de 112 000€ HT dont 25 000€ pour le terrain de basket et 60 000€ pour le city stade

Suite à la consultation auprès de 4 fournisseurs

A DECIDE

après analyse des offres, de retenir la proposition remise par la société ST GROUPE pour les 2 lots :

- Lot n°1 city stade pour un montant de 58 480€ HT soit 70 176€ TTC
- Lot n°2 des terrains de basket 3x3 pour un montant de 23 621.40€ HT soit 28 345.68€ TTC

Soit un coût total de 82 101,40€ HT soit 98 521.68 € TTC.

A ce montant il faut rajouter le mobilier pour environ 3.000€, et les travaux de réfection de voirie réalisés par l'entreprise Colas soit 28.500€ TTC.

Les travaux d'installation des équipements sont prévus mi – juillet 2023

INFORME

le conseil municipal du 27 juin 2023 de sa décision

Fait à Viriat, le 27 juin 2023

LE MAIRE,
Bernard PERRET

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le
Et publication ou notification en date du

